



Carrière et offre de formations : **un vrai choix ?**

Une première question qui fâche :

Comment faire croire à chaque agent qu'il peut suivre les formations de son choix ?

À grand renfort de communiqués nos dirigeants expliquent qu'il est possible, et indispensable, de se former pour **évoluer et orienter sa carrière**, bien sûr, **en fonction de nos envies et désirs...** Ils expliquent aussi que la **Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie** est une nécessité pour suivre les évolutions de la société.

C'est la même chose avec le **Droit Individuel à la Formation**.

Chaque restructuration ou réorganisation est accompagnée -en affichage- par un **plan de formation** (pour que chaque agent puisse s'adapter rapidement à ses nouvelles missions et fonctions) et chaque ministère ou service public un long et beau **catalogue de formations...**

Mais, dans la réalité, comment ça se passe ?

Les « catalogues » de formations sont édités, les fiches d'inscriptions diffusées, mais :

- les **envies et désirs personnels** passent très largement après les besoins liés aux choix stratégiques de nos dirigeants,
 - trop de formations annoncées **ne voient même pas le jour**,
 - les formations « accessibles à tous » deviennent bien souvent **inabordables...**
 - « **pas assez de places** », « **raison de service** », « **enveloppe budgétaire insuffisante** », etc..
- Voilà les réponses types que les agents volontaires entendent presque toujours... y compris pour des formations « gratuites » !

Du coup, **les formations se limitent** bien trop souvent à de **l'information, voire du compagnonnage ou bien encore de la découverte**.

Pourquoi voter **FORCE OUVRIÈRE ?**

Parce que nous ne sommes pas les complices de cette réalité et nous nous battons pour que chaque salarié puisse librement orienter ou réorienter sa carrière, s'il le souhaite, et suivre les formations nécessaires.

Parce que nous défendons les outils de formation de notre ministère et demandons leur développement pour répondre aux attentes des agents dans ce domaine,

Parce que nous revendiquons une véritable politique de formation avec un budget adapté pour satisfaire les besoins en formation.

Parce que nous ne mélangeons pas formation « obligatoire » pour suivre les évolutions réglementaires ou celles des outils et des pratiques avec la **formation choisie** par le salarié pour son émancipation professionnelle ou personnelle.

Et parce que FORCE OUVRIÈRE refuse que des services « incitent » des agents à utiliser leur « DIF » pour suivre des formations du ressort des services... ou acceptent l'autorisation d'absence sous réserve que l'agent paye de sa poche la formation, le déplacement ... voire l'hébergement !



Avec FO, **JE** défends mon statut et mes conditions de travail

Avec FO, **NOUS** portons ensemble des revendications claires et fortes pour mieux assurer nos missions

Avec FO, **TOUS** se mobilisent pour faire progresser le service public de la République